



Rapport d'activités

2012

Perspectives

2013



**sagyr**c  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON

Gestion & valorisation  
des cours d'eau



SOMMAIRE

- 4 2012 en faits et en images
- 6 Lutter contre les inondations  
**Des premiers travaux engagés à Charbonnières-les-Bains**
- 10 Entretien des cours d'eau au quotidien  
**le nouveau plan de gestion en marche**
- 13 Valoriser les milieux aquatiques  
**Des initiatives multiples pour assurer qualité et quantité de la ressource**
- 16 Organisation et fonctionnement  
**L'activité du Syndicat en 2012**
- 20 Annexes  
**Le compte administratif 2012**  
**La contribution des communes 2012**

# édito



- L'année 2012 a été marquée par d'importantes avancées pour le programme de **lutte contre les inondations et de restauration des cours d'eau** à l'aval. Après sa reconnaissance d'utilité publique et d'intérêt général fin 2011-début 2012, un premier chantier a démarré en mai à Charbonnières-les-Bains. La dynamique d'aménagement des cours d'eau de l'Yzeron est en marche !
- Ces travaux, aujourd'hui terminés, ont permis de mettre en œuvre un important panel de techniques d'aménagement. Nous ne pouvons que nous satisfaire de la qualité de ces réalisations, qui avec le temps et la croissance de la végétation ne manqueront pas de s'embellir encore. Cette première expérience s'avère également riche d'enseignements pour la suite du projet.
- Prochaine étape fondamentale en 2013 : Oullins. Il s'agit là d'un chantier emblématique, puisque sur les 4,5 km de linéaire total de cours d'eau à aménager, plus de 1,4 km est situés sur la commune. Le programme transformera fondamentalement les rives du cours d'eau, améliorant par la même occasion, le cadre de vie de tous les Oullinois.
- Des étapes doivent néanmoins encore être franchies. Le Syndicat doit en effet devenir propriétaire de l'ensemble des bandes de terrains sur lesquelles seront réalisés les travaux, pour démarrer les aménagements et en assurer durablement la gestion, la sécurité et l'entretien.
- Côté financement, le projet conforte sa légitimité avec l'engagement d'une démarche « Programme d'Actions et de Prévention des Inondations » (PAPI), en avril 2012 auprès de la DREAL Rhône-Alpes, qui devrait permettre d'obtenir d'importantes subventions de L'État (30 % du montant global du projet). Notre projet est aujourd'hui considéré par l'État comme l'un des plus ambitieux programmes de lutte contre les inondations de Rhône-Alpes, ce qui nous laisse bon espoir quant à l'issue favorable de cette démarche.
- Sur le volet « **entretien des cours d'eau** », au-delà des interventions régulières et nombreuses de la brigade de rivière, le SAGYRC finalise actuellement son nouveau plan de gestion. Ce document vise à organiser les actions de gestion de nos rivières sur plusieurs années. En 2012, un important travail sur le renouvellement des conventions de passage avec les propriétaires riverains pour accéder aux cours d'eau a également été mené, dont les résultats ont été cartographiés sous SIG (Système d'Information Géographique).
- Enfin, en matière de « **valorisation des milieux aquatiques** », 2012 aura notamment été consacrée à la mise en place d'outils d'évaluation et de suivi des actions réalisées ces dernières années. Le projet de création d'un observatoire du bassin-versant a bien avancé, s'appuyant notamment sur les résultats de l'étude piscicole réalisée par le Fédération de Pêche. Des résultats qui s'avèrent encourageants, tout en incitant à rester vigilant.
- Toutes nos missions, toutes nos actions, tous nos projets, nous nous attachons à les conduire dans le dialogue et la concertation, avec les riverains, les associations, nos partenaires financiers et bien entendu, les 20 communes du bassin-versant. Cette volonté d'ouverture et d'échange est la clé de la réussite du déploiement de la politique de l'eau.

**Maurice Guibert,**  
Président du Syndicat de l'Yzeron



# 2012 en faits et en images

## Janvier

— Le projet concernant l'aménagement de l'Yzeron et du Ponterle, est reconnu d'utilité publique (DUP), déclaré d'intérêt général (DIG) et autorisé au titre de la loi sur l'eau, en décembre 2011 et janvier 2012. La fin de plusieurs années d'études et de procédures et le début d'une nouvelle étape, la préparation des travaux.



## Février

— Le Conseil syndical vote le budget 2012, le 28 février.

## Mars

— L'équipe du SAGYRC part à la rencontre des décideurs et des élus des communes concernées, pour présenter l'Avant-projet Modificatif (AVPm) du projet d'élargissement et de restauration des cours d'eau, intégrant notamment les remarques recueillies lors de l'enquête publique. Pour préparer les premiers travaux qui débutent en avril 2012 à Charbonnières-les-Bains, une exposition à l'attention des usagers et riverains est installée au centre culturel Alpha.



## Mai

— Début mai, des vents violents entraînent la chute de nombreux arbres aux abords des cours d'eau du bassin-versant. Des interventions urgentes de la brigade de rivière sont organisées.



## Juin

— Les maires des 5 communes aval sont réunis aux côtés de Maurice Guibert, Président du SAGYRC, lundi 4 juin, à l'occasion d'une conférence de presse destinée à marquer le lancement des travaux de lutte contre les inondations à Charbonnières-les-Bains.



## Avril

— Afin de consolider le cadre d'intervention et le plan de financement du projet d'aménagement de l'Yzeron et du Ponterle, le SAGYRC s'engage officiellement dans une démarche PAPI, Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations. Un chargé de mission est recruté pour monter le dossier.



## Juillet / Août

— Le 3 juillet, le SAGYRC organise, pour le Conseil général du Rhône, une visite des différents aménagements de seuils réalisés sur le bassin-versant. Les deux collectivités se retrouvent à nouveau le 17 juillet, à l'occasion d'une réunion cadre sur les financements du projet de lutte contre les inondations. Cette rencontre permettra de conforter l'engagement du Conseil général et d'avancer sur la coordination de l'aménagement de la RD 42 à Sainte Foy-lès-Lyon. Le 28 août, le Conseil syndical s'est réuni pour valider des acquisitions foncières et l'engagement de l'enquête parcellaire liée à l'opération de protection contre les inondations.



## Septembre

— L'étude sur les volumes prélevables entre dans une nouvelle phase, celle concernant l'aspect « débit » de l'Yzeron : état des prélèvements actuels, débit théorique, débit minimum biologique... Cette étape porte également sur les eaux souterraines et aux eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement.

## Octobre

— Le Département du Rhône organise une visite de terrain le 26 octobre avec des collectivités gestionnaires de cours d'eau. Objectif : présenter les aménagements réalisés ces dernières années dans le département. Le SAGYRC a présenté, à cette occasion, la première étape du chantier de lutte contre les inondations à Charbonnières-les-Bains, parc de la Bressonnière.



## Novembre

— Le SAGYRC est intervenu le 13 novembre lors d'une conférence sur l'Eau organisée par le Groupe Moniteur. Cette conférence destinée aux Collectivités locales et aux professionnels de l'aménagement, présentait différents retours d'expérience sur les aménagements paysagers et durables de milieux aquatiques, et sur la gestion des eaux pluviales.



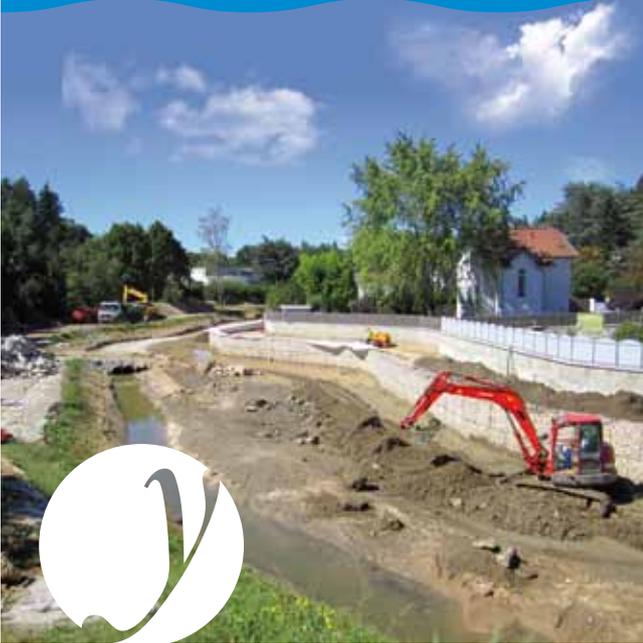
## Décembre

— Le chantier de Charbonnières-les-Bains touche à sa fin. La DREAL effectue la visite technique réglementaire de la digue construite entre l'oiselière et le pont de la Bressonnière. Les phases de génie civil et les terrassements sont terminées, permettant à la rivière de couler dans son nouveau lit. Une passerelle relie désormais les deux berges.



Lutter contre les inondations

## Des premiers travaux engagés à Charbonnières-les-Bains



2012 restera une année majeure pour le programme de lutte contre les inondations et de restauration des cours d'eau de l'Yzeron. Après plusieurs années de procédures, le projet a été reconnu d'utilité publique et d'intérêt général par le Préfet du Rhône en janvier. Ce signe fort est venu concrétiser l'engagement du Syndicat, des communes et des partenaires à protéger les territoires et à améliorer la qualité de vie des habitants. Autre avancée majeure en 2012 : le coup d'envoi des travaux, donné au mois de mai à Charbonnières-les-Bains. Enfin, dans les autres communes aval, le SAGYRC a poursuivi les négociations foncières avec les riverains, dans l'objectif de parvenir à la maîtrise foncière des parcelles, indispensable à la mise en place des aménagements.

REPÈRES

### PHASE 1 : 2012 À 2017 AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU

- **5** communes concernées
- **4,5** km de linéaire aménagés
- **22,1** M€ HT de travaux
- **Protection trentennale** contre les inondations pour l'Yzeron, et centennale pour le Charbonnières et le Ratier

### PHASE 2 : 2017-2018 CONSTRUCTION DES BARRAGES ÉCRÊTEURS

- **2** barrages écrêteurs : Francheville et Tassin-la-Demi-Lune
- **12,7** M€ HT de travaux
- **Protection centennale** contre les inondations pour l'Yzeron

### Le projet reconnu d'utilité publique et d'intérêt général

- L'enquête publique qui s'était déroulée du 13 décembre 2010 au 14 janvier 2011 avait donné lieu à plus de 1 000 contributions et 200 questions. Après une forte mobilisation de l'équipe du SAGYRC pour répondre aux remarques des habitants, elle avait abouti en avril 2011 à un avis favorable du commissaire enquêteur, confirmant l'intérêt et la qualité de l'opération. **Fin janvier 2012, le projet concernant l'aménagement de l'Yzeron et du Ponterle est reconnu d'Utilité Publique, déclaré d'intérêt général** et autorisé au titre de la loi sur l'eau (arrêtés préfectoraux des 8 décembre 2011 et 13 janvier 2012).
- Dès le mois de mars 2012, les partenaires financiers et les élus des 5 communes concernées ont pu prendre connaissance, lors de rencontres organisées par l'équipe du SAGYRC, de l'**Avant-projet Modificatif (AVPm)**, des aménagements, enrichi notamment des conclusions de l'expertise écologique réalisée en 2011, précisant les objectifs de restauration en lien avec la Directive cadre sur l'eau (DCE).

## Un chantier riche d'enseignements

— L'emprise des aménagements du projet à Charbonnières-les-Bains se situant principalement sur des terrains communaux, ils ne nécessitaient pas l'obtention d'une DUP. De plus, n'ayant aucune incidence négative sur l'écoulement des crues vers l'aval, les travaux ont donc pu démarrer dès mai 2012.

**Ils ont consisté à élargir la rivière et à supprimer les obstacles aux écoulements.** Le lit du cours d'eau a été entièrement restauré et les berges revégétalisées avec des espèces autochtones. Pour bénéficier d'une **protection de niveau centennal**, l'élargissement du lit a été complété par la création d'une digue en sommet de berges. **Une nouvelle passerelle en bois** est venue remplacer les deux anciennes détruites lors de la crue de 2008. Ces aménagements qui concernent 395 mètres de cours d'eau, permettent de préserver les Charbonnois d'une crue centennale sans attendre la construction des barrages écrêteurs.

— Si le chantier s'est globalement bien déroulé, il a rencontré quelques difficultés techniques, notamment sur le poste « terrassement ». Ces difficultés, liées au caractère très humide des matériaux en 2012, ont généré quelques adaptations sur l'organisation des travaux. Achevée au printemps 2013 avec les travaux environnementaux et paysagers, cette première partie du projet a permis de mettre en œuvre un important panel de techniques d'aménagements, qui devrait se révéler **riche d'enseignements pour les étapes à venir**. De quoi conforter également les compétences de l'équipe du SAGYRC en matière de préparation et de suivi de travaux.

### REPÈRES

#### LE CHANTIER DE CHARBONNIÈRES

- **800** K€ HT de travaux
- **420** mètres de digues de protection
- **225** tonnes de galets et graviers amenés sur site, soit **150** m<sup>3</sup>
- **40** tonnes de terre extraites et contaminées par la renouée du Japon, soit **25** m<sup>3</sup>
- **7 000** m<sup>3</sup> de terre décaissés dont **4 000** réutilisés sur le site de la Goutte des Verrières
- **800** poissons pêchés lors de la pêche électrique
- **450** arbustes et **15** arbres plantés

### Évolution du chantier au parc de la Bressonnière à Charbonnières-les-Bains



— **Travaux préparatoires : coupe des arbres** mai 2012



— **Creusement du canal de dérivation provisoire** juin 2012



— **Cloutage de la piste d'accès et de la fondation de la future digue de protection** - juin 2012



— **Construction du mur de soutènement en gabions** - juillet 2012



— **Démarrage du lot génie végétal - pose de la fascine en pied de digue** - novembre 2012



— **Le parc de la Bressonnière après travaux de végétalisation** au printemps 2013



— Le projet le long du boulevard de l'Yzeron, à Oullins.

## Le projet en marche à Oullins

— **L'année 2012 a permis de définir le projet de maîtrise d'œuvre à Oullins.** Sur les 4,5 kilomètres de linéaire total de cours d'eau à réaménager, plus de 1,4 km est situé sur la commune, avec des secteurs particulièrement emblématiques (boulevard de l'Yzeron et cité de l'Yzeronne), tant par l'importance des travaux concernés, que par les enjeux associés en termes de valorisation environnementale et paysagère, en plein cœur de ville.

— **À partir de l'automne 2013, pour protéger des inondations,** le lit du cours d'eau sera élargi et restauré avec un fond de galets et de graviers pour permettre une diversification des écoulements. Des murs-digues de protection seront mis en place pour compléter l'élargissement, limité dans l'espace urbain. Sur des secteurs trop contraints comme le quartier des Célestins, des gabions viendront renforcer les berges.

— **L'Yzeron fera également l'objet d'une requalification des milieux naturels.** La cunette béton, pauvre en biodiversité et dont les berges sont envahies par la renouée du Japon (espèce végétale invasive) sera entièrement supprimée, entre le pont d'Oullins et le centre commercial en amont du pont Blanc, soit sur une longueur de plus d'un kilomètre (1,4 km). Des chemins rustiques seront créés et contribueront à une ambiance urbaine plus apaisée.

— **Côté passerelles,** le projet prévoit la reconstruction et le rehaussement des trois passerelles : Cité Yzeronne, Lionel Terray et Chabrières.

— **Après le chantier d'Oullins, à partir de 2015, les travaux se poursuivront à Sainte Foy-lès-Lyon, Francheville et Tassin-la-Demi-Lune, dans une logique de progression d'aval en amont.**



REPÈRES

### LE PROJET À OULLINS

— **7,4** M€ HT de budget travaux

— **1,4** km de linéaire de travaux et de cunette béton supprimés

— **3** passerelles remplacées

— Des milieux naturels restaurés

— **1,1** km de chemins rustiques créés

## Point sur le plan de financement

Les partenaires institutionnels du SAGYRC contribuent au financement de l'opération de protection contre les inondations par des subventions qui représentent 80% de son coût total. À la demande du Comité des Maires du SAGYRC, le Syndicat a piloté en 2012, la mise à jour du plan de financement de l'opération :

- **L'État** subventionne les actions de protection contre les crues, dans le cadre d'un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI). Le SAGYRC a engagé en avril 2012 auprès de la DREAL une démarche de PAPI qui se positionne comme l'une des plus ambitieuses de Rhône-Alpes. Le dépôt du dossier est prévu à l'été 2013.
- **L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**, au titre du programme de mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, finance les opérations de restauration écologique des milieux aquatiques dans le cadre d'un contrat monothématique sur 5 ans signé début 2013.
- **La Région Rhône-Alpes**, comme l'Agence de l'eau, subventionne le programme de restauration environnementale des cours d'eau en zone urbaine, dans le cadre d'un contrat d'objectifs signé en 2010.
- **Le Département du Rhône** participe au financement de l'ensemble des travaux de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau, à travers un contrat pluriannuel. Un 2<sup>e</sup> contrat pluriannuel est en cours de signature, il a été déposé fin 2012.
- **Le Grand Lyon** apporte son concours aux opérations du SAGYRC, en lien avec les travaux d'assainissement dont il est Maître d'ouvrage. La possibilité de nouvelles subventions a été renvoyée à la prochaine Prévision pluriannuelle d'investissement compte tenu d'incertitudes liées au projet de métropole et la fusion avec le Département.



## L'avis du SAGYRC sollicité sur le PPRNI et la Directive Inondations

- Le préfet du Rhône a sollicité l'avis du SAGYRC concernant le projet de PPRNI (Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation) de l'Yzeron, révision du PPRNI existant. Après délibération, les délégués syndicaux du SAGYRC ont émis, avec quelques propositions de modifications, **un avis favorable** au projet de l'État, confirmant sa conformité avec les engagements pris dans le contrat de rivière.
- Parallèlement, le SAGYRC a participé aux **réunions publiques de présentation du PPRNI** ainsi qu'à la réunion de bilan de la concertation. À ce titre, le Syndicat a rappelé que les travaux prévus sous sa maîtrise d'ouvrage ne généraient pas de réduction du zonage « rouge », restant sur une logique de prévention et de maîtrise de l'urbanisation dans les secteurs proches de la rivière.
- Enfin, le SAGYRC a participé aux **Comités Inondation de Bassin**. Dans ce cadre, il a rendu un avis sur la seconde étape de mise en œuvre de la Directive Inondations pilotée par le Préfet coordinateur de bassin. Après une première phase, qui consistait en une Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondations (EPRI), une seconde phase a permis de sélectionner des Territoires à Risques Importants d'inondations (TRI). Elle débouchera sur une **cartographie des risques d'inondations** au 1/25 000<sup>e</sup> (aléas et enjeux), par les services de l'État, avant fin 2013.

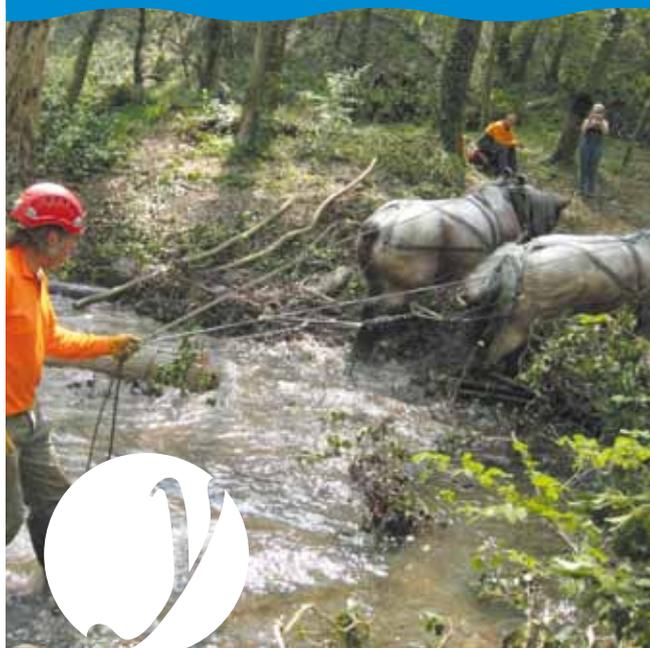
## Barrages écrêteurs : le dossier avance

- Au-delà du projet cours d'eau, le programme de lutte contre les inondations prévoit la réalisation de deux barrages avec retenue sèche : sur le ruisseau Yzeron à Francheville et sur le ruisseau Charbonnières à Tassin-la-Demi-Lune.
- En 2012, une nouvelle campagne de sondages géotechniques a été réalisée sur le site Tassin-la-Demi-Lune pour préparer la phase projet. Celle du site de la Roussille à Francheville a été reportée en 2013, après l'acquisition foncière des terrains (finalisée le 14 février 2013, après deux années de démarches). Des inventaires faune / flore ont d'ores et déjà été définis et commandés pour 2013 auprès d'associations naturalistes, en vue d'élaborer par la suite les dossiers d'études réglementaires.
- Compte tenu de l'avancement du dossier, les études de projet ont été reportées en 2013-2014, l'enquête publique reste programmée à l'horizon 2015-2016.



Entretenir les cours d'eau au quotidien

## le nouveau plan de gestion en marche



Entretien de la végétation, gestion des embâcles, des érosions de berges et du lit des rivières, lutte contre les espèces invasives : le Syndicat intervient au quotidien pour s'assurer du bon fonctionnement hydraulique et écologique de l'Yzeron et de ses affluents, en s'appuyant sur des entreprises spécialisées mais surtout sur une équipe terrain : la Brigade de Rivière. Marquée par la prise de poste du nouveau technicien de rivière, cette année 2012 a été consacrée à la poursuite du travail de formalisation d'un plan de gestion pluriannuel de la végétation rivulaire, du lit et des berges. L'état initial a notamment été finalisé et interprété sous une forme cartographique.

LA BRIGADE  
EN 2012

\_\_\_ **9** interventions réalisées en 2012

\_\_\_ **23** km de linéaire de berges entretenus (rive droite et rive gauche)

\_\_\_ **150** jours d'intervention

\_\_\_ **6 000** € HT coût de la brigade (en moyenne 5 personnes par jour) pour le SAGYRC

\_\_\_ **15 280** € HT coût des travaux d'entretien pour l'année 2012 (abattage, élagage, débardage au cheval) par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées

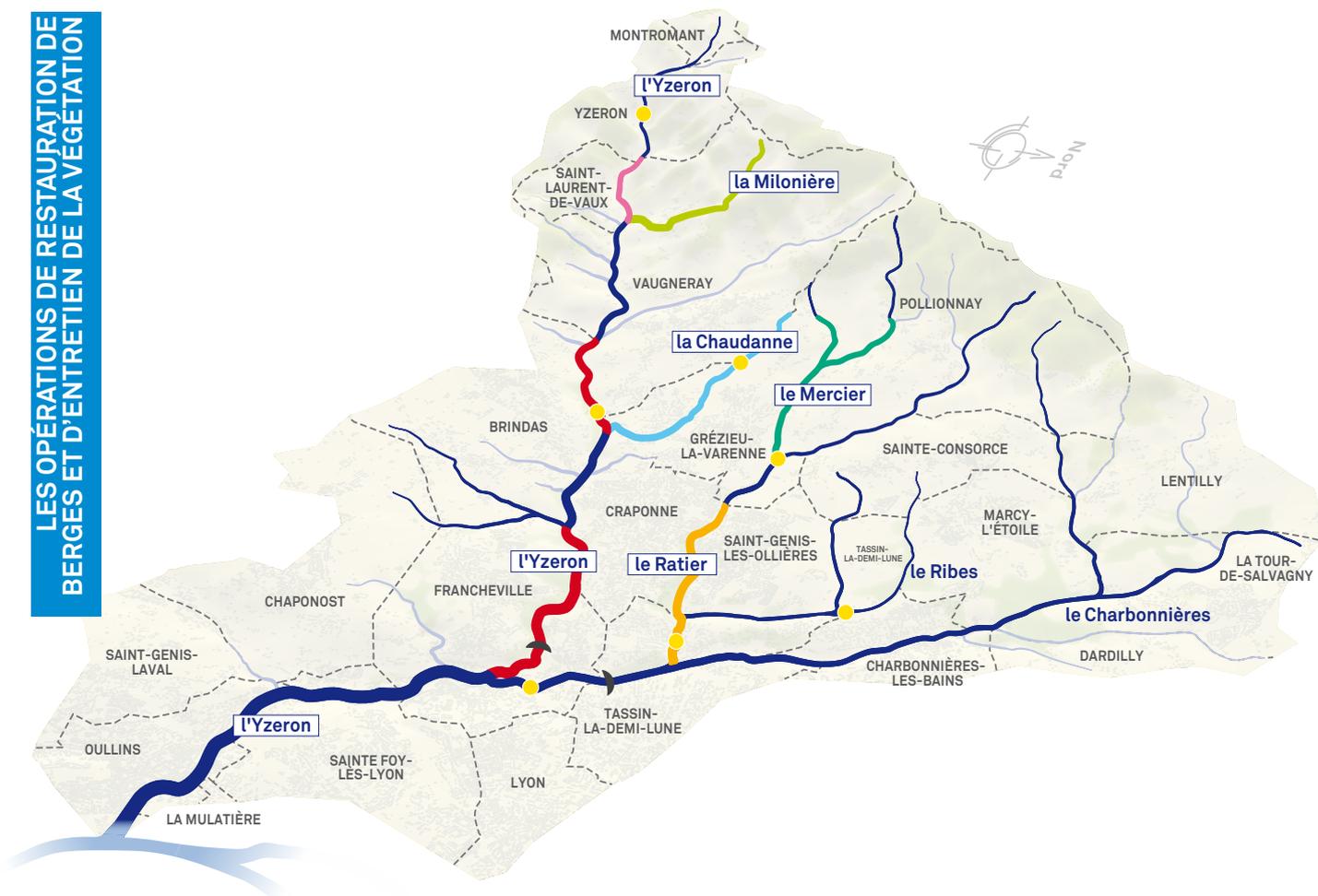
### La brigade de rivière en actions

\_\_\_ Opérationnelle depuis le début du Contrat de rivière, la Brigade de rivière fonctionne sur le même principe que les Brigades vertes. Elle est composée de **5 à 6 personnes en insertion, mises à disposition par le Département du Rhône**, par le biais de l'association RIE (Rhône Insertion Environnement). Encadrée et animée par le technicien de rivière du Syndicat et un responsable de Brigade, elle intervient, quotidiennement, toute l'année sur les cours d'eau du bassin-versant, sur la base du plan de gestion.

#### Une technique d'entretien : le rajeunissement de « cépées »

Au cœur de la mission d'entretien des cours d'eau, la gestion de la végétation des rives (ripisylve) est essentielle. Certains des travaux réalisés consistent à régénérer les arbres composés de plusieurs troncs (cépées) par une coupe sélective, permettant de conserver les meilleurs « brins » tous les trois ou quatre ans. La coupe des arbres s'effectue le plus souvent en période hivernale, les arbres dépourvus de feuilles sont moins lourds et moins volumineux à manipuler. De plus, une coupe à cette période améliorera la régénération au printemps, avec le phénomène de remontée de sève.





RIVIÈRE	COMMUNES CONCERNÉES	OPÉRATION
 Le Mercier	Pollionnay, Grézieu-la-Varenne	Rajeunissement de la ripisylve par coupe sélective.
 Le Ratier,	Saint-Genis-les-Ollières, Craponne	Arrachage de la balsamine (plante invasive).
 La Chaudanne	Grézieu-la-Varenne	Restauration de ripisylve par coupe sélective.
 La Milonière	Vaugneray	Restauration de ripisylve par coupe sélective.
 Yzeron	Francheville, Brindas	Arrachage de la balsamine (plante invasive).
 Yzeron	Vaugneray, Saint-Laurent-de-Vaux	Rajeunissement de la ripisylve par coupe sélective.
 Toutes rivières	Sur l'ensemble du bassin versant	Arrachage ponctuel de renouée du Japon. Entretien des ouvrages réalisés par le Sagyrc. Enlèvement d'embâcles en assistance du débardeur à cheval. Assistance ponctuelle aux travaux forestiers avec les entreprises.

### Reprise d'aménagements rustiques à Pollionnay en novembre 2012

- En 2011, afin de stopper le phénomène d'incision (enfouissement en profondeur du lit de la rivière), plusieurs seuils rustiques en bois avaient été réalisés par la brigade de rivière, sur le ruisseau du Ratier à Pollionnay.

En novembre 2012, dans le cadre de l'entretien de ces aménagements, un renforcement a été réalisé à l'aide de pieux en acacia.

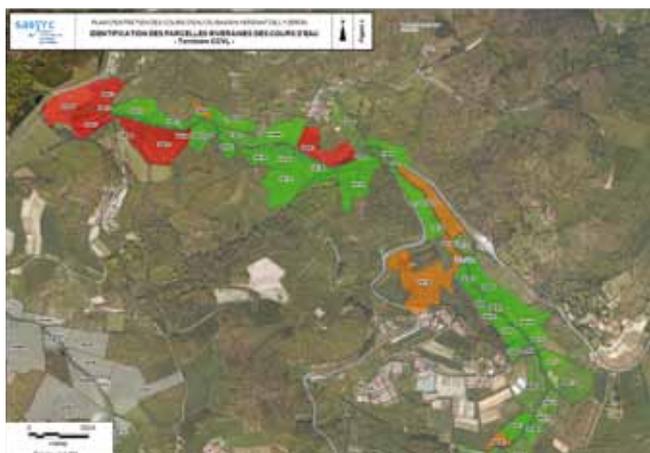
Ces seuils ont aussi été étanchéifiés à l'aide d'un géotextile pour les rendre le plus fonctionnel possible.





## Les conventions de passage renouvelées et cartographiées

- Les conventions de passage permettent, lors de travaux dans le lit ou sur les rives des cours d'eau, l'accès et le passage des équipes du SAGYRC sur les propriétés privées. Ces dernières ont été renouvelées en 2012 par une sollicitation systématique des propriétaires. Une opération qui a permis de finaliser la mise en œuvre des actions du plan de gestion.
- Ces conventions ont fait l'objet d'un enregistrement et d'un traitement dynamique sous SIG (Système d'Information Géographique), permettant **une consultation et une mise à disposition instantanées**. Cet outil cartographique performant est un véritable facilitateur logistique dans l'organisation des travaux de la Brigade de Rivière.



— Consultation des conventions sous SIG

## Le nouveau plan de gestion : point d'avancement

- Le plan pluriannuel d'entretien et de gestion des cours d'eau vise à **organiser de manière globale et cohérente les opérations d'entretien des cours d'eau** sur plusieurs années. Il est mis en œuvre par le technicien de rivière du SAGYRC avec l'appui de la Brigade de rivière et d'entreprises spécialisées (travaux forestiers, débardage au cheval, travaux en rivière de terrassement, génie civil et génie végétal).
- Il comprend une phase d'état des lieux, s'appuyant sur un travail de terrain conséquent ; une phase de **diagnostic** pour mettre en évidence les dysfonctionnements du cours d'eau ; et une phase de **programmation** des travaux avec une estimation des moyens techniques et financiers. Le précédent plan de gestion rattaché au Contrat de rivière étant arrivé à échéance en 2012 et compte tenu de l'état des cours d'eau, la définition d'un nouveau plan de gestion s'avérait nécessaire.
- Les années 2011 et 2012 ont été consacrées à la phase de diagnostic à savoir, la définition technique et cartographique de l'état initial. Les principes d'action du nouveau plan de gestion ont également été définis, intégrant différents volets : entretien de la végétation rivulaire, gestion des érosions du lit (incisions et ensablement), restauration des berges et continuité biologique.
- **Une fois finalisé, le dossier sera présenté à la Direction Départementale des Territoires (DDT)** pour en valider les contenus et définir les modalités d'instruction réglementaire (enquête publique et obtention de la Déclaration d'Intérêt Général et d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau).
- En attendant, le programme d'entretien des cours d'eau a continué de s'appuyer sur le premier plan de gestion, régulièrement adapté en fonction de l'évolution de l'état des milieux aquatiques.

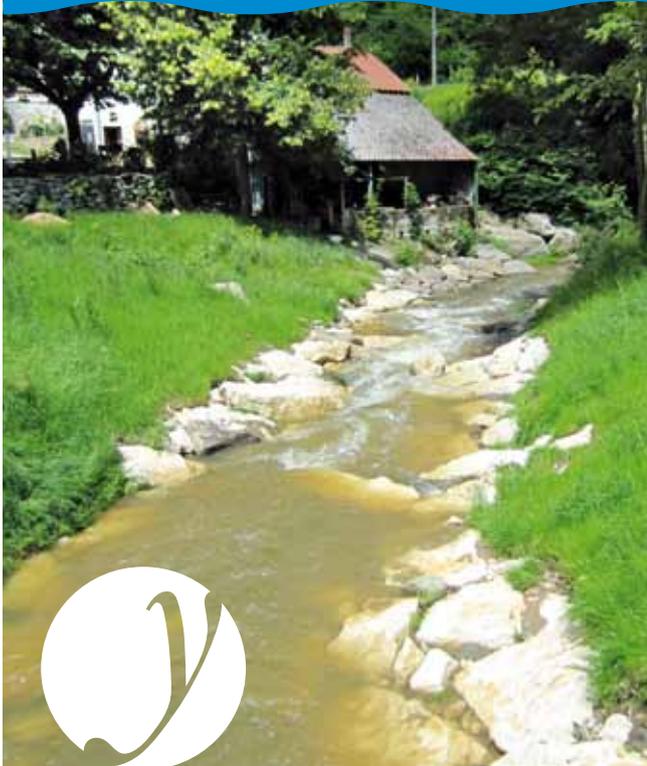
## La ripisylve, une attention de tous les instants

La ripisylve, les boisements qui bordent les cours d'eau, nécessite un entretien régulier afin de lui permettre de jouer son rôle protecteur et dépolluant. La brigade de rivière est intervenue en mars 2012 sur le tronçon du Mercier à Pollionnay. Dès le mois de juillet, les aulnes qui avaient été coupés avaient déjà « rejeté du pied », première étape de leur régénération. De jeunes frênes commencent à pousser.



Valoriser les milieux aquatiques

## des indicateurs de suivi pour évaluer les effets des travaux



La politique conduite sur le bassin-versant de l'Yzeron en matière de valorisation des milieux aquatiques, s'inscrit dans des objectifs nationaux et européens. Ceux-ci visent l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques d'ici 2015. La suppression ou l'aménagement des seuils (cascades, chutes, petits barrages, passages à gué, traversées de canalisation) est une des clés d'amélioration de la qualité des eaux du bassin-versant. L'année 2012 a ainsi permis la mise en place ou la consolidation d'outils de suivi et d'évaluation, permettant d'apprécier les effets des multiples aménagements réalisés par le Syndicat et ses partenaires depuis 2006. Les premiers résultats sont plutôt encourageants, même s'il convient de rester vigilant.

### Restauration des continuités biologiques : suivre la fonctionnalité des aménagements.

- Depuis 2006, 23 seuils ont été réaménagés dans le cadre du contrat rivière. En décembre 2012, l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) est venu expertiser lors d'une visite, la fonctionnalité de certains de ces sites. L'objectif était d'**observer la capacité de ces seuils à être franchissables** pour la majorité de la faune piscicole à des plages de débit importantes. Il s'agissait aussi de vérifier la bonne résistance de ces seuils suites aux crues du printemps et de l'automne 2012.
- Le SAGYRC a donc accompagné un technicien de l'ONEMA sur une vingtaine de seuils. **Les conclusions ont été positives** puisque l'ONEMA a jugé que seulement trois des seuils prospectés nécessitaient des travaux de reprises : le seuil sur le lieu-dit du Méridien à Charbonnières-les-Bains, et deux seuils à Vaugneray, dont une passe à poisson en béton jugée difficilement franchissable. Les travaux de réajustement ont été planifiés sur la fin d'année 2013.
- Au travers cette expertise, l'ONEMA reconnaît l'efficacité et l'implication du SAGYRC sur les aménagements de seuils, tout en attirant l'attention sur le fait que ces derniers sont soumis à des modifications naturelles après le passage d'une crue importante, et restent à surveiller.

- La visite de l'ONEMA a permis de **débloquer le financement** de deux seuils conditionné par les conclusions d'expertise.



- La passe à poissons située à Vaugneray sera réaménagée fin 2013

### Aménager les seuils pour restaurer les continuités écologiques

Le Syndicat conduit un plan ambitieux en faveur de la libre circulation des espèces dans les cours d'eau, en particulier par la suppression ou l'aménagement des seuils artificiels. Cette démarche est une des plus importantes réalisées à ce jour sur le bassin Rhône-Méditerranée, de part la diversité et la multiplicité des techniques employées.



## Observatoire du bassin-versant : vers une mise en réseau des données récoltées

- **Afin de s'assurer de l'efficacité des aménagements et de mettre en œuvre des réajustements éventuels**, un suivi écologique des eaux du bassin-versant est nécessaire. Ainsi, le SAGYRC travaille depuis 2010 à la constitution d'un observatoire afin de disposer d'outils de suivi et d'évaluation fiables.
- En partenariat avec l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture), ce projet a avancé en 2012 avec **la conception d'un réseau de surveillance et de mesure**. Véritable aide à la décision, il permettra de représenter l'état et le potentiel écologique des cours d'eau. Un important travail reste cependant à réaliser pour la mise en œuvre opérationnelle de l'observatoire, qui se fera progressivement à partir de 2013 et jusqu'en 2015 : équipement de stations, définition des rôles des différents intervenants, conventionnements, etc.

## Peuplement et habitats aquatiques : des premiers retours encourageants

- Le SAGYRC collabore régulièrement avec la Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique afin d'enrichir les données des indicateurs de l'observatoire. **Une étude piscicole (peuplements et habitats) a été livrée au printemps 2012**. Ayant nécessité une année de travail, elle décrit des situations contrastées en fonction des secteurs du bassin-versant, tous étant impactés par un fort taux d'urbanisation.
- **Les conclusions de l'étude sont globalement positives**. Pour la FDPPMA, les travaux menés ont permis la recolonisation de certaines espèces et la création d'habitats favorables. Des premiers signes encourageants ont été constatés, notamment l'apparition ou la réapparition de la truite fario sur le Ratier et le Charbonnières, ou encore le retour du blageon en amont du Chazottier ou celui du Hotu qui revient migrer depuis le Rhône malgré la cunette béton d'Oullins.



## Étude sur les volumes prélevables : la problématique des eaux claires parasites identifiée

- Pilotée par le SAGYRC, cette étude s'inscrit dans le cadre du programme de mesures du SDAGE et des objectifs de la Directive cadre sur l'eau. Outil essentiel pour assurer une gestion durable et équitable de la ressource en eau, aujourd'hui déficitaire sur le bassin-versant, **elle permettra de quantifier les ressources existantes, d'évaluer les prélèvements, en vue de déterminer des débits d'objectifs d'étiage** (DOE : le débit de référence permettant l'atteinte du bon état des eaux).
- Lancée en 2011, elle s'organise autour de 6 phases et s'échelonne sur une durée de 30 mois. L'année 2012 a été consacrée aux phases 3, 4 et 5. **La phase 3 s'est intéressée à la quantification des ressources existantes et la 4<sup>e</sup> à la détermination des débits biologiques permettant de préserver la vie aquatique**. L'approche a permis notamment d'évaluer l'impact des prélèvements domestiques (puits, pompes directes en cours d'eau) modestes mais multiples. Elle s'est également intéressée au phénomène de l'eau claire parasite dans les réseaux d'assainissement, problématique majeure pour la qualité et la disponibilité des eaux du bassin. Ces eaux propres issues des nappes ou des sources naturelles intègrent le système d'assainissement du fait des fuites ou de branchements inappropriés. Autant d'eaux supplémentaires à gérer dans les réseaux et à traiter pour les stations d'épuration, et de manques pour les rivières.
- **La phase 5 de cette étude, initiée fin 2012 vise à déterminer les volumes prélevables et les débits d'objectifs d'étiage**. Elle sera rendue en 2013.

## Suivi des travaux d'assainissement

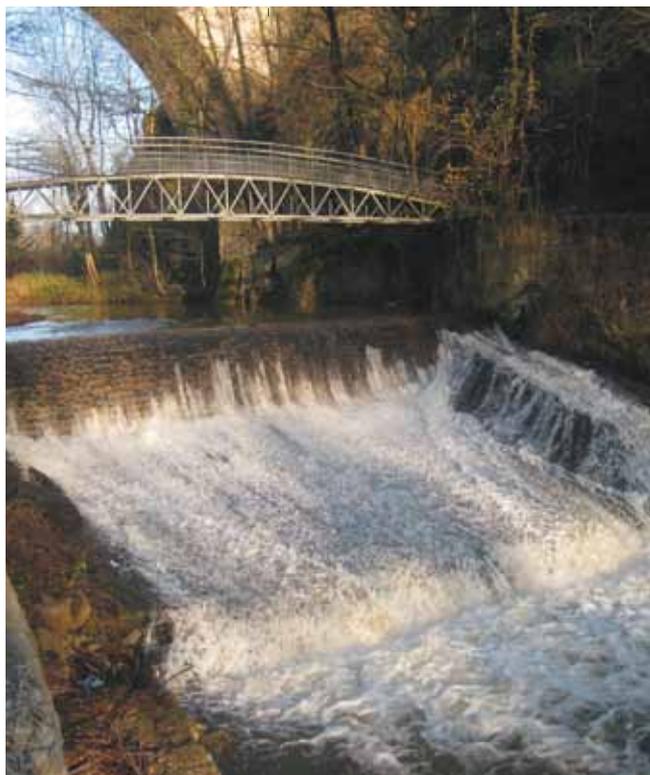
— Construit dans les années soixante, le collecteur unitaire du Grand Lyon, système d'assainissement qui récupère les eaux de 15 des 20 communes du SAGYRC, transporte à la fois des eaux usées et des eaux de pluie. **Ses capacités sont aujourd'hui trop faibles** face à l'urbanisation croissante du territoire, principalement sur les zones aval. **Un important projet de doublement et de restructuration du collecteur a donc été engagé par le Grand Lyon**, avec des premiers travaux conduits dès 2010 et qui se sont poursuivis en 2012 et 2013 sur Francheville et Oullins. L'ensemble du collecteur de l'Yzeron devrait être restructuré d'ici l'été 2016. **Le SAGYRC accompagne le Grand Lyon dans ces travaux.**

— Après la mise en service en 2011 de la nouvelle station d'épuration (STEP) de la Brally, le **SIAHVI a inauguré en mars 2012 deux autres stations à Saint-Laurent-de-Vaux et Chateaufieux** (hameau dépendant du village d'Yzeron). Les eaux usées sur le haut bassin-versant sont désormais traitées par des bassins végétalisés.

## Seuil de Taffignon : une pré-étude de faisabilité en cours

— Le seuil du Taffignon à Francheville, pose un problème pour la circulation des espèces. Un collecteur d'eaux usées d'un diamètre de 1,8 m barre aujourd'hui la largeur de l'Yzeron, formant en amont, un replat de sable jusqu'à la ruelle Mulet.

— Une pré-étude de faisabilité est en cours avec le Grand Lyon pour définir la technique à mettre en œuvre. Elle impliquera probablement une modification du collecteur. **Une mission de maîtrise d'œuvre sera lancée en 2013-2014 en vue de travaux prévus à l'horizon 2015-2016.**



— Seuil de Taffignon sur l'Yzeron à Francheville

## Une assistance technique pour le réaménagement du Lac du Ronzey

— **Le SAGYRC accompagne la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) pour le réaménagement du lac du Ronzey à Yzeron.** Ce plan d'eau de 4 hectares, créé dans les années 80 est très prisé pour les activités de loisirs qu'il propose. Cependant, sa qualité environnementale et paysagère s'est peu à peu dégradée (ensablement, développement d'algues...). Constituant une réserve potentielle importante en période de sécheresse, il connaît également des problèmes de qualité des eaux.

— Cette opération majeure du précédent Contrat de rivière de l'Yzeron, de réaménagement écologique du lac et de ses berges, prévoit en outre la mise en conformité de la digue constituant le barrage. **Elle devrait permettre d'offrir dès le printemps 2014, un espace entièrement restauré**, avec la plantation d'espèces locales et la création de zones humides, de nouveaux équipements.

— Après avoir accompagné la CCVL dans la démarche d'enquête publique en 2012, **le SAGYRC apporte depuis mars 2013 son assistance technique au suivi des travaux**, dont la première phase de vidange du lac est particulièrement délicate.

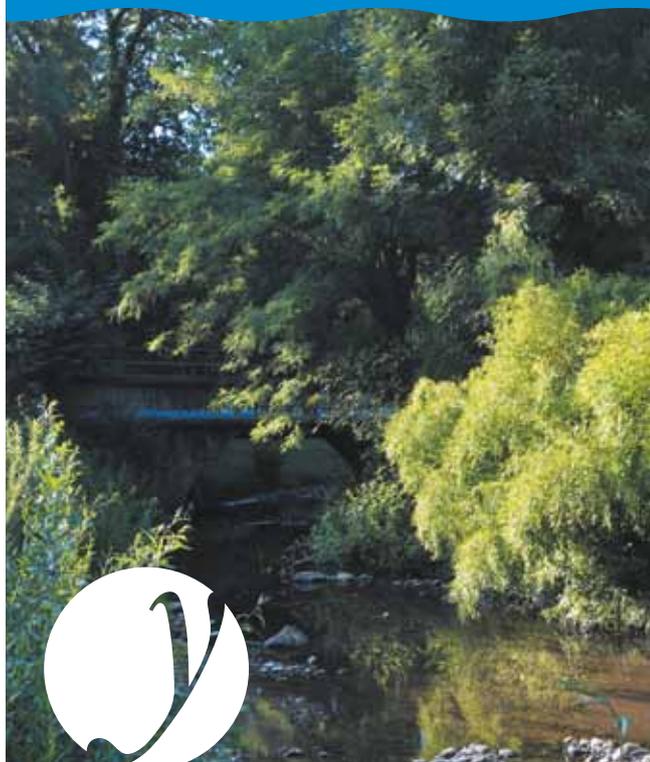


— Le lac du Ronzey avant les travaux

### Le long du ruisseau du Cerf de Garde...

Au cours du mois de juin 2012, **le long du ruisseau du Cerf de Garde** à La-Tour-de-Salvagny, un aménagement de berge ponctuel a été réalisé en s'appuyant sur la technique du débardage à cheval. Des troncs ont été câblés le long de la berge pour traiter une érosion proche du collecteur et qui impactait les travaux de reprise du collecteur menés par le Grand Lyon.

# L'activité du Syndicat en 2012



L'année 2012 a été marquée par le coup d'envoi du programme de lutte contre les inondations, avec le démarrage des travaux à Charbonnières-les-Bains en mai. Cette phase opérationnelle a nécessité une très forte mobilisation de l'équipe du SAGYRC, notamment en matière de pilotage des travaux. Parallèlement, le SAGYRC a conduit l'ensemble de ses missions en s'appuyant sur des échanges réguliers avec les élus, les partenaires et les riverains. C'est par la concertation et le dialogue que les projets du Syndicat avancent, s'enrichissent en permanence et aboutissent. En fonctionnement, on constate un accroissement des recettes correspondant au versement du solde des subventions de postes et une légère augmentation des dépenses due au renfort ponctuel de l'équipe pour l'élaboration de la démarche PAPI.

En investissement, bien qu'il y ait eu moins de travaux relatifs à l'entretien et à la restauration des milieux aquatiques en 2012 (aménagement de seuils et restauration de berges), les dépenses et recettes marquent une légère augmentation du fait de l'entrée en phase opérationnelle des travaux de protection contre les crues.

REPÈRES  
2012

- 10 réunions de Bureau
- 4 conseils syndicaux
- 3 commissions finances
- 1 commission environnement
- 2 comités des Maires
- 1 bureau technique hydraulique
- 3 commissions d'appel d'offres
- 5 réunions de service
- Dépenses de fonctionnement 2012 :  
**640 182 €**
- Dépenses d'investissement 2012 :  
**4 075 223 €**



— Séance du Conseil syndical

À noter que le SAGYRC est également amené à mobiliser différents dispositifs afin d'élargir des modalités d'échanges, de travail, de concertation et de préparation des décisions : Comité des maires pour l'opération de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau en zone urbaine, réunion d'information, interventions en Conseils municipaux...

## Le Conseil syndical, l'assemblée délibérante

Composé de **délégués élus** par le Conseil municipal de chaque commune adhérente (40 titulaires et autant de suppléants), il est l'instance décisionnelle.

### Brindas

Jacques MARTIN et Fleury PILAZ

### Chaponost

Étienne CHATELUS et André FAYOLLE

### Charbonnières-les-Bains

Brigitte DE TESTA et Thierry ELMASSIAN

### Craponne

Alain GALLIANO et Anne-Marie PERAGINE

### Dardilly

Jean-Yves DELOSTE et Yann VIREMOUNEIX

### Francheville

Maurice GUIBERT et Cyril KRETZSCHMAR

### Grézieu-la-Varenne

Jean Luc DUVILLARD et Michèle MANDON-SIXT

### La-Tour-de-Salvagny

Jacques DEBORD et Gilles RUMÉ

### Lentilly

Benoît VIALON et Frédéric FORT

### Marcy-l'Étoile

François DELORME et Luc SEGUIN

### Montromant

David GRANJON et Nadine MENJOZ

### Oullins

François-Noël BUFFET et Gilbert MOREL

### Pollionnay

André PERONNET et Bernard DARFEUILLE

### Saint-Genis-les-Ollières

Didier CRETENET et Antonio GONZALEZ

### Saint-Laurent-de-Vaux

Christine DE TUONI et Raymond MAZURAT

### Sainte-Consorce

Nicolas PEYRON et Paul RUILLAT

### Sainte Foy-lès-Lyon

Michel CHAPAS et Christian GUILLAUD

### Tassin-la-Demi-Lune

Régis LABAUNE et Agnès LEMORT

### Vaugneray

Jean-Luc BIBOS et Marie-Louise CROZIER

### Yzeron

Alain BADOIL et Guy LHOPITAL

## Le service, l'outil administratif et technique

Composé de **6 personnes**, il œuvre à la réalisation des objectifs définis par le Conseil syndical.

## Le bureau, l'exécutif

Composé du **président du SAGYRC** et de **5 vice-présidents**, il est chargé de l'instruction des affaires soumises au sein du Conseil syndical.

### Maurice GUIBERT

#### Président

Adjoint aux ressources humaines, finances et sécurité à Francheville

### Alain BADOIL

1<sup>er</sup> vice-président chargé des finances et des relations avec les partenaires  
Maire d'Yzeron

### Gilbert MOREL

2<sup>e</sup> vice-président chargé des relations avec les riverains et leurs associations  
Conseiller municipal délégué aux services techniques et au patrimoine à Oullins

### Michèle MANDON-SIXT

3<sup>e</sup> vice-présidente chargée de l'environnement et du développement durable  
Conseillère municipale à Grézieu-la-Varenne

### Christian GUILLAUD

4<sup>e</sup> vice-président chargé des grands travaux sur le volet hydraulique

Conseiller municipal, délégué aux travaux, moyens généraux et à l'Yzeron à Sainte Foy-lès-Lyon

### Régis LABAUNE

5<sup>e</sup> vice-président chargé des grands travaux sur le volet insertion environnementale et paysagère  
Conseiller municipal délégué, chargé du développement durable à Tassin-la-Demi-Lune

### Brigitte DE TESTA

Conseillère municipale à Charbonnières-les-Bains

### Luc SEGUIN

Adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie, des réseaux et des transports à Marcy-l'Étoile

### Didier CRETENET

Adjoint à l'urbanisme et au développement durable à Saint-Genis-les-Ollières

### Étienne CHATELUS

Citoyen de Chaponost et délégué au SAGYRC

## Les Commissions

Composées de conseillers syndicaux et présidées par les vice-présidents, **les commissions (Environnement, Finances et budget, Grands travaux hydrauliques)** formulent des avis consultatifs qui peuvent aboutir à des délibérations. Elles accueillent en cas de besoin des représentants d'associations et des usagers des cours d'eau.

## Bien communiquer, une ambition du SAGYRC

— En 2012, la communication a accompagné l'avancement du projet d'aménagement du cours d'eau et plus particulièrement le **chantier de Charbonnières-les-Bains**.

**Une exposition** a ainsi été conçue et mise en place à la salle Entr'vues à Charbonnières-les-Bains. Elle a permis de présenter et d'expliquer le projet de façon pédagogique au grand public. Avant le démarrage des travaux, une conférence de presse a également réuni les maires de 5 communes aval. **Une édition spéciale «aval»** du magazine au Fil de l'Yzeron a été consacrée au projet et diffusée en mars 2012 sur les 5 communes concernées, Charbonnières-les-Bains, Oullins, Sainte Foy-lès-Lyon, Francheville et Tassin-la-Demi-Lune.

— **Le site internet s'est enrichi d'une nouvelle rubrique «chantier»** qui permet de suivre via des galeries d'images légendées les travaux sur les différents sites. **Deux newsletters** sur l'actualité du SAGYRC, les chantiers et diverses interventions du Syndicat ont été adressées à un fichier ciblé de partenaires, d'élus et de riverains.

— En septembre 2012, une **nouvelle édition du magazine Au fil de l'Yzeron** a été diffusée sur l'ensemble du bassin de l'Yzeron.



## Représentation du SAGYRC, interventions et suivi d'actions et études diverses

— Le SAGYRC est également amené à mobiliser différents dispositifs afin d'élargir des modalités d'échanges, de travail, de concertation et de préparation des décisions. Parmi ces interventions et participations collaboratives, citons pour 2012 :

- Le Comité de pilotage de l'étude de faisabilité lancée par le Grand Lyon pour la **restructuration du collecteur du Ratier**.
- Le Comité de pilotage sur le **Projet Nature de l'Yzeron aval** mené par le Grand Lyon.
- Le projet de **classement des cours d'eau** porté par la DREAL.
- Le projet de **restauration de l'aqueduc de Beaunant** à Sainte Foy-lès-Lyon sous maîtrise d'ouvrage communale.
- Le projet de recherche **«Traquer le regard»**, mené par le CNRS (UMR 5600) sur le secteur de réaménagement de l'Yzeron aval à Oullins, dont l'objectif est de mesurer l'évolution de la perception visuelle d'un cours d'eau avant et après son aménagement.
- Le projet d'**Anneau des Sciences (TOP)**, pour lequel le SAGYRC a apporté un avis technique au Grand Lyon et a suivi le débat public.
- **Le projet d'enquête et de sensibilisation sur l'utilisation domestique et communale de produits phytosanitaires** sur le bassin-versant de l'Yzeron, en partenariat avec l'association Naturama (étude définie fin 2012 et réalisée sur 2013).



**Président**  
Conseil syndical  
Bureau

**Vice-présidents**  
Commissions  
Bureau

> service

**Direction technique**

**Technicien hydraulique environnement**

Conduite des opérations de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau. Suivi des études sur les étiages. Avis d'urbanisme.

**Technicien de Rivière**

Pilotage des travaux de seuils et de restauration des berges. Suivi des interventions de la brigade et des entreprises. Mise en œuvre du plan de gestion.

**Technicien hydraulique cartographe**

Suivi des opérations de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau. Suivi de l'opération du Plan d'eau du Ronzey. Gestion du SIG (système d'information géographique)

**Chargé de mission**

**Direction Générale**

Encadrement des opérations de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau. Encadrement et coordination des autres actions de gestion globale du bassin. Communication.

**Direction administrative**

**Responsable administrative**

Organisation administrative et financière de la structure. Élaboration des budgets. Gestion des subventions et des actes d'acquisitions foncière.

**Assistante administrative**

Secrétariat  
comptabilité

**Finances et relations partenaires**

1<sup>er</sup> vice-président

**Relations riverains**

2<sup>e</sup> vice-président

**Environnement développement durable**

3<sup>e</sup> vice-président

**Grands travaux hydrauliques**

4<sup>e</sup> vice-président

**Insertion environnementale et paysagère**

5<sup>e</sup> vice-président

## Un syndicat à la carte

En 2008, le SAGYRC a révisé ses statuts. Il s'est doté d'un certain nombre de compétences obligatoires, auxquelles toutes les communes membres adhèrent, et d'autres dites « optionnelles » auxquelles n'adhèrent que les communes qui en manifestent la volonté et dont le territoire est concerné par les aménagements.

La **contribution obligatoire** des communes aux dépenses du syndicat est évaluée en fonction de l'importance de sa population résidant sur le bassin-versant.

En ce qui concerne **les compétences optionnelles**, les dépenses sont financées par les communes adhérentes, selon des règles propres à chaque volet d'action, calculées soit au prorata du nombre d'habitants sur le bassin-versant, soit en proportion du linéaire du cours d'eau concerné. Le montant de ces contributions est actualisé chaque année en fonction de la publication des résultats du recensement par l'INSEE.

### Les compétences obligatoires

- L'élaboration, l'animation, la coordination, le pilotage opérationnel et le bilan de démarches concertées de gestion globale de l'eau, ayant pour objectif la gestion, la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques, dans lesquelles les communes membres se sont engagées.
- L'aménagement piscicole de seuils en rivière.
- L'aménagement et la restauration de berges dégradées.
- L'entretien et la restauration de la végétation des rives, du lit et des berges des cours d'eau.
- La restauration d'habitats aquatiques dans le lit des cours d'eau.
- L'amélioration des débits d'étiage.
- La gestion du transport solide des cours d'eau.
- Le suivi de la qualité des milieux aquatiques.

### Les cinq compétences optionnelles

1. Barrages écrêteurs de crues sur l'Yzeron et le Charbonnières, à l'amont immédiat de leur confluence, et leur intégration paysagère.
2. Restauration hydraulique, physique et paysagère de cours d'eau en zone urbaine et ouvrages de protection contre les inondations sur le Charbonnières à Charbonnières-les-Bains, sur le Ratier à Tassin-la-Demi-Lune et sur l'Yzeron, dans sa traversée des communes de Francheville, Sainte Foy-lès-Lyon et Oullins.
3. Restauration hydraulique, physique et paysagère de la Goutte des Verrières.
4. Étude d'élaboration d'un plan de ruissellement sur le commun amont du bassin.
5. Étude hydraulique du Nant.

# Le compte administratif 2012

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SAGYRC-BUDGET PRINCIPAL

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 25691037300024



POSTE COMPTABLE : Trésorerie de TASSIN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2012

## II. Présentation générale du budget

### — A1. Vue d'ensemble

SAGYRC - 69 - BUDGET PRINCIPAL		CA	2012
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	640 182,26	G	1 267 610,72
	Section d'investissement	B	4 075 223,67	H	3 852 623,45
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2011	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	84 074,92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	228 146,63 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			4 943 552,56 = A+B+C+D		5 204 309,09 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2013 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 584 856,06	L	2 523 800,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2013		2 584 856,06 = E+F		2 523 800,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		640 182,26 = A+C+E		1 351 685,64 = G+I+K
	Section d'investissement		6 888 226,36 = B+D+F		6 376 423,45 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		7 528 408,62 = A+B+C+D+E+F		7 728 109,09 = G+H+I+J+K+L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II. Présentation générale du budget

### A2. Section de fonctionnement - Chapitres

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2011)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	249 536,00	193 899,24	14 479,16	0,00	41 157,60
012	Charges de personnel	287 880,00	287 875,90	0,00	0,00	4,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	31 600,00	30 596,54	0,00	0,00	1 003,46
656	Frais de fonct. des grps d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>569 016,00</b>	<b>512 371,68</b>	<b>14 479,16</b>	<b>0,00</b>	<b>42 165,16</b>
66	Charges financières	50 000,00	2 774,79	0,00	0,00	47 225,21
67	Charges exceptionnelles	105 250,00	104 000,00	0,00	0,00	1 250,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>724 266,00</b>	<b>619 146,47</b>	<b>14 479,16</b>	<b>0,00</b>	<b>90 640,37</b>
023	Virement à la sect* d'investis. (2)	565 363,66				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	6 556,63	6 556,63			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>571 920,29</b>	<b>6 556,63</b>			<b>565 363,66</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 296 186,29</b>	<b>625 703,10</b>	<b>14 479,16</b>	<b>0,00</b>	<b>656 004,03</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2011</b>		0,00				

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2011)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 500,00	7 314,94	184,58	0,00	0,00
70	Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	592 863,80	595 025,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	612 562,57	471 761,07	189 034,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 211 926,37</b>	<b>1 074 101,01</b>	<b>189 218,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	185,00	4 291,13	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 212 111,37</b>	<b>1 078 392,14</b>	<b>189 218,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 212 111,37</b>	<b>1 078 392,14</b>	<b>189 218,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2011</b>		84 074,92				

## II. Présentation générale du budget

### A3. Section d'investissement - Chapitres

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2011)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 667,04	0,00	3 667,04	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 903,45	5 903,45	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>42 803 519,13</b>	<b>1 181 242,58</b>	<b>2 581 189,02</b>	<b>39 041 087,53</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>42 813 089,62</b>	<b>1 187 146,03</b>	<b>2 584 856,06</b>	<b>39 041 087,53</b>
16	Remboursement d'emprunts	1 000 000,00	475 000,00	0,00	525 000,00
18	Compte de liaison (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>475 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>525 000,00</b>
45X-1	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>43 813 089,62</b>	<b>1 662 146,03</b>	<b>2 584 856,06</b>	<b>39 566 087,53</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	3 268 863,22	2 413 077,64		855 785,58
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>3 268 863,22</b>	<b>2 413 077,64</b>		<b>855 785,58</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>47 081 952,84</b>	<b>4 075 223,67</b>	<b>2 584 856,06</b>	<b>40 421 873,11</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2011</b>	228 146,63			

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2011)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 721 450,94	310 548,62	1 823 800,00	28 587 102,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 209 777,23	585 000,00	700 000,00	10 924 777,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	86,02	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>42 931 228,17</b>	<b>895 634,64</b>	<b>2 523 800,00</b>	<b>39 511 793,53</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	78 821,15	78 087,90	0,00	733,25
1068	Dotations Fonds divers Réserves (8)	459 266,64	459 266,64	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>538 087,79</b>	<b>537 354,54</b>	<b>0,00</b>	<b>733,25</b>
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>43 469 315,96</b>	<b>1 432 989,18</b>	<b>2 523 800,00</b>	<b>39 512 526,78</b>
021	Virement de la section de fonct. (2)	565 363,66			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	6 556,63	6 556,63		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	3 268 863,22	2 413 077,64		855 785,58
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>3 840 783,51</b>	<b>2 419 634,27</b>		<b>1 421 149,24</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>47 310 099,47</b>	<b>3 852 623,45</b>	<b>2 523 800,00</b>	<b>40 933 676,02</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2011</b>	0,00			

## II. Présentation générale du budget

### B1. Balance générale du budget

#### 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	208 378,40		208 378,40
012	Charges de personnel	287 875,90		287 875,90
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	30 596,54		30 596,54
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 774,79	0,00	2 774,79
67	Charges exceptionnelles	104 000,00	0,00	104 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 556,63	6 556,63
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>633 625,63</b>	<b>6 556,63</b>	<b>640 182,26</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
------------------------	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>640 182,26</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	475 000,00	110 000,00	585 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 181 242,58		1 181 242,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	48 644,31	48 644,31
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 903,45	0,00	5 903,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	2 254 433,33	2 254 433,33
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 662 146,03</b>	<b>2 413 077,64</b>	<b>4 075 223,67</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	228 146,63
---	------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 303 370,30</b>
---	---------------------

## II. Présentation générale du budget

### B2. Balance générale du budget

#### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 499,52		7 499,52
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	595 025,00		595 025,00
74	Dotations et participations	660 795,07		660 795,07
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits Exceptionnels	4 291,13	0,00	4 291,13
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 267 610,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 267 610,72</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>84 074,92</b>
-------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 351 685,64</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	78 087,90	0,00	78 087,90
13	Subventions d'investissement	310 548,62	0,00	310 548,62
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	585 000,00	110 000,00	695 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 263 464,06	2 263 464,06
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	86,02	0,00	86,02
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	39 613,58	39 613,58
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		6 556,63	6 556,63
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>973 722,54</b>	<b>2 419 634,27</b>	<b>3 393 356,81</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>459 266,64</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 852 623,45</b>
---	---------------------

## IV. Annexes

### D2. Arrêté et signatures

Présenté par le Président,  
A Grézieu-la-Varenne, le 20/02/2013

Le Président,

**Maurice GUIBERT**  
**Président**

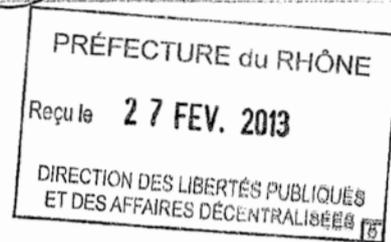
Délibéré par le Conseil Syndical, réuni en session ordinaire.  
A Grézieu-la-Varenne, le 20/02/2013



Nombre de membres en exercice : 40  
Nombre de membres présents : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28  
VOTES : Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de convocation : 12/02/2013

Les membres du Conseil Syndical,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26 FEB. 2013, et de la publication le 26 FEB. 2013  
A Grézieu-la-Varenne, le 26 FEB. 2013

**Etaient présents :**

Mesdames : M-L. CROZIER, B. DE TESTA, A. LEMORT, M. MANDON-SIXT, N. MENJOZ

Messieurs : A. BADOIL, J-L. BIBOS, M. CHAPAS, E. CHATELUS, D. CRETENET, J. DEBORD, J-Y. DELOSTE, A. FAYOLLE, F. FORT, A. GONZALEZ, C. GUILLAUD, C. KRETZSCHMAR, R. LABAUNE, G. LHOPITAL, J. MARTIN, R. MAZURAT, G. MOREL, A. PERONNET, F. PILAZ, L. PROTON, P. RULLAT et L. SEGUIN.

**Pouvoirs :** Néant.

**Maurice GUIBERT**  
**Président**



# La contribution des communes 2012

COMMUNES	PARTICIPATION en €
BRINDAS	15 130,46
CHAPONOST	12 740,84
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	86 735,55
CRAPONNE	32 900,21
DARDILLY	9 487,42
FRANCHEVILLE	79 853,54
GREZIEU-LA-VARENNE	18 140,34
LA-TOUR-DE-SALVAGNY	9 258,60
LENTILLY	6 949,08
MARCY-L'ÉTOILE	12 700,34
MONTROMANT	199,00
OULLINS	269 923,73
POLLIONNAY	6 826,75
SAINTE-CONSORCE	6 597,69
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	17 060,74
SAINT-LAURENT-DE-VAUX	531,84
SAINTE FOY-LÈS-LYON	245 402,94
TASSIN-LA-DEMI-LUNE	110 951,35
VAUGNERAY	17 823,42
YZERON	2 250,03
<b>TOTAL</b>	<b>961 463,87</b>

# sagyrc

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON

Gestion & valorisation  
des cours d'eau

## SAGYRC

16 avenue Émile Éveiller

BP 45

69290 Grézieu-la-Varenne

tél 04 37 22 11 55

fax 04 37 22 11 54

contact@riviere-yzeron.fr

[www.riviere-yzeron.fr](http://www.riviere-yzeron.fr)

## LES PARTENAIRES DU SYNDICAT



RhôneAlpes

RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT

GRANDLYON  
communauté urbaine

